



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 087-278708516-20240516-20240516_B04-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 16 MAI 2024

20240516_B04 - NPNRU - Avenant 3 à la convention - Projet de requalification du 51 à 65 avenue de Beaubreuil et du 20 à 32 allée Fabre d'Eglantine à Limoges

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le jeudi 16 mai 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Messieurs Philippe CHADELAS et Dominique RENAUDIE, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président, ayant donné pouvoir à
Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à
Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu le projet de renouvellement urbain de Lioges Métropole – Communauté urbaine pour le quartier de Beaubreuil signé le 9 décembre 2019 validant le programme de réhabilitations et de résidentialisation des entrées 51, 55, 57, 59, 61 et 65 avenue de Beaubreuil et 20, 28, 30 et 32 allée Fabre d'Eglantine, soit 266 logements,

Considérant l'orientation de la commande portant sur les parties communes, les logements,

Vu les couts, le plan de financement et le planning prévisionnels de l'opération,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de tous actes nécessaires et afférents à la réalisation de la réhabilitation des entrées 51, 55, 57, 59, 61 et 65 avenue de Beaubreuil et 20, 28, 30 et 32 allée Fabre d'Eglantine, soit 266 logements,

- Autorise le lancement des consultations,

- Autorise l'engagement des dépenses.

Formalités de publicité effectuées

le **27 MAI 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **27 MAI 2024**

LA PRÉSIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

